

## Projet de Communiqué de Presse conjoint

1. A l'invitation du Président de la République française, Madame Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée s'est rendue en visite officielle du 2 au 4 novembre 2013 en France et s'est entretenue avec Monsieur François Hollande le 4 novembre 2013.
  2. La France et la Corée, depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1886, n'ont cessé d'entretenir une relation d'amitié et de coopération. Dans cet esprit, les deux chefs d'État ont décidé de consolider le "partenariat global pour le XXI<sup>ème</sup> siècle". Ils ont chargé les ministres des Affaires étrangères d'en définir un plan d'action englobant tous les différents secteurs de leurs relations afin de poursuivre le renforcement des relations bilatérales basées sur les valeurs communes que sont la liberté et la démocratie.
  3. A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la Guerre de Corée, les deux chefs d'État ont souligné l'importance de la visite officielle en France de Madame Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée et ont rendu hommage aux combattants et victimes de guerre. La Présidente coréenne a estimé que le sacrifice des soldats français dans cette guerre a contribué à la paix et à la prospérité de la Corée et leur a exprimé toute sa gratitude.
  4. Le Président de la République française et la Présidente de la République de Corée se sont accordés sur la nécessité de renforcer le développement de leurs échanges commerciaux en particulier avec la pleine application de l'Accord de libre-échange entre la Corée et l'Union européenne. Dans cet esprit, les deux pays poursuivront leurs efforts pour la levée des obstacles non-tarifaires et réglementaires aux échanges. Ils favoriseront une meilleure connaissance des marchés respectifs et promouvoir leur accès dans tous les secteurs, notamment aux PME-ETI. Les investissements croisés seront encouragés.
- La France et la Corée ont décidé de mettre en place un dialogue économique ministériel qui permettra d'approfondir ces questions.
5. Les deux pays décident notamment d'ouvrir des discussions d'ici fin 2013, en vue de conclure un accord d'ici fin 2014 au plus tard, facilitant la mobilité et les procédures de délivrance de visa, en particulier ceux favorisant les échanges économiques. Sans attendre la signature d'un tel accord, les deux pays ont convenu qu'ils s'efforceront, dans le cadre des règles existantes, de prendre les mesures de facilitation souhaitées par les deux parties.

6. Le Président de la République française et la Présidente de la République de Corée ont relevé les points communs entre la politique coréenne d'"économie créative" et la politique française de soutien aux investissements d'avenir. Ils ont rappelé combien les échanges et la coopération dans les domaines des technologies et les industries de pointe sont des moteurs de la croissance économique indispensable aux deux pays. Dans cette perspective, les deux chefs d'État s'efforceront de renforcer les projets de coopération notamment ceux relatifs aux véhicules automobiles respectueux de l'environnement, à l'aéronautique, l'agroalimentaire, le numérique, les sciences de la vie, la robotique et le smartgrid. Les deux chefs d'Etat ont salué le travail de l'Institut Pasteur de Corée et ont souhaité en faire un modèle de coopération gagnant-gagnant.

7. Les deux présidents partagent la même conviction sur la possibilité de renforcer la coopération nucléaire à des fins civiles et de sûreté. Des discussions seront entamées en 2013 afin de définir des projets concrets d'intérêts futurs.

8. M. François Hollande et Mme Park Geun-hye ont décidé de renforcer la coopération de défense et sécurité en intensifiant les consultations politico-militaires des ministères des Affaires étrangères et de la Défense, les échanges opérationnels entre les forces armées et en développant des coopérations industrielles et technologiques.

9. M. François Hollande et Mme Park Geun-hye ont souligné le potentiel de la coopération culturelle entre la Corée et la France. Ils ont convenu de travailler conjointement au développement des industries culturelles créatives des deux pays.

10. Ils ont affirmé leur volonté commune de travailler au plein succès des « Saisons croisées Corée-France 2015-2016 » afin que le 130ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques constitue une étape importante dans le développement des échanges franco-coréens et permette une meilleure compréhension entre les peuples français et coréens.

11. Les chefs d'État ont souhaité que soit élargi le nombre de projets dans les domaines scientifiques et de l'enseignement. Ils soutiennent les établissements d'enseignement supérieur dans leurs projets de partenariat. Ils appuient les initiatives visant à développer l'enseignement de la langue du partenaire dans chacun des deux pays.

12. Le Président de la République française et la Présidente de la République de Corée ont estimé que la dénucléarisation de la Corée du Nord est indispensable à la paix et à la sécurité de la péninsule coréenne, sa région et le monde. Les deux parties ont souligné que la Corée du Nord ne saurait accéder au statut d'Etat doté de l'arme nucléaire au sens du Traité de Non Prolifération (TNP). Elles ont appelé la Corée du Nord à respecter ses obligations internationales au regard des résolutions du Conseil de la Sécurité des Nations unies, et à renoncer à toutes les armes nucléaires et son programme nucléaire d'une manière complète, vérifiable et irréversible. Mme Park Geun-hye a rappelé l'importance des engagements de la déclaration conjointe du Sommet des 6 (Six Party Talks) du 19 septembre 2005. Les deux parties ont exprimé leur préoccupation profonde face à la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord et leur soutien à la Commission d'enquête de l'ONU sur les droits de l'Homme (COI).

La présidente Park a exposé le « Processus de confiance dans la Péninsule coréenne » auquel le Président François Hollande a exprimé son soutien. Il a salué l' « Initiative de paix et de coopération pour l'Asie du Nord-Est ».

13. La Présidente de la République de Corée a salué les initiatives de la France en faveur de la paix mondiale et notamment ses efforts diplomatiques en faveur de la Syrie, du Mali et de la République centrafricaine.

Le Président de la République française a salué l'engagement et la contribution coréenne lors de la conférence des donateurs pour le développement du Mali qui s'est tenue à Bruxelles, le 15 mai dernier, ainsi que son action en faveur de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient et en l'Afrique, en particulier le soutien aux réfugiés libyens et syriens.

Le Président de la République française et la Présidente de la République de Corée ont marqué leurs volontés de consultation et de coopération étroites dans les enceintes internationales notamment des Nations Unies afin d'œuvrer à la paix et de la prospérité du monde.

14. Madame Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée, soutient l'organisation par la France de la conférence Paris-Climat en 2015. Les chefs d'États des deux pays ont exprimé leur engagement à coopérer étroitement pour garantir son succès.

15. Le Président de la République française et la Présidente de la République de Corée se sont entendus en tant que membres du Conseil de sécurité des Nations Unies pour coopérer étroitement au sein de celui-ci et au sein des instances multilatérales. M. François Hollande et Mme Park Geun-hye se sont accordés sur l'importance d'une mise en œuvre pleine et entière de la résolution n°2118/2013 du Conseil de sécurité des Nations Unies par les autorités de Damas. Ils ont appelé les pays non signataires de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, notamment la Corée du Nord, à la signer sans délai.

16. Les chefs d'État des deux pays ont exprimé une volonté commune de renforcer la coopération en matière de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive dont la question nucléaire iranienne mais également de faire face à toutes les menaces transnationales telles que le terrorisme sous toutes ses formes, la piraterie maritime et la cyber-sécurité. A cet égard, les chefs d'État ont salué l'adoption des « Principes de Séoul » lors du Sommet international sur le cyberspace qui s'est tenu à Séoul en octobre 2013.

17. M. François Hollande et Mme Park Geun-hye se sont entendus sur le renforcement de la coopération des deux pays dans le cadre du G20 et d'autres instances internationales afin que le développement de l'économie mondiale soit durable et puisse emprunter la voie d'une croissance équilibrée. Notamment, ils se sont accordés à coopérer afin de soutenir la croissance de l'économie mondiale, la stabilisation des finances internationales, la transparence de la fiscalité, la libéralisation du commerce et pour des résultats concrets lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Bali.

18. Le Président de la République française et la Présidente de la République de Corée se sont engagés à poursuivre une coopération continue s'appuyant sur « le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement », en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et de la définition de l'agenda du développement pour la période post-2015. Dans cette perspective, les deux pays se sont accordés à étudier la possibilité de tenir un comité de consultation pour les politiques de développement, afin de renforcer la coopération bilatérale dans ce domaine./.